

A prendre en compte

## Les exigences vis-à-vis des éclairages Minergie

Réaliser un éclairage Minergie n'est pas simple, mais c'est une entreprise intéressante. Lisez cet article pour en apprendre davantage sur les directives Minergie.



Les exigences de Minergie en matière d'éclairage sont remplies lorsque la consommation électrique ne dépasse pas 25 pour cent de la différence entre la valeur limite et la valeur cible, au-dessus de la valeur cible de la norme SIA 380/4. Cette valeur cible de la norme SIA 380/4 se calcule à partir de l'intensité lumineuse, des dimensions de la pièce, du rendement lumineux des luminaires et du degré de réflexion de la pièce. Le standard Minergie pour l'éclairage est valable pour toutes les catégories de bâtiments, à l'exception de la catégorie Bâtiment d'habitation et Maison individuelle. La méthode correspondant à la SIA 380/4 permet aussi la planification d'un éclairage selon le standard Minergie. Celui-ci est basé essentiellement sur la valeur cible de la SIA 380/4. Puisque Minergie s'oriente, conjointement à un haut rendement énergétique, vers des solutions réalisables économiquement, les exigences de Minergie se situent entre la valeur limite et la valeur cible.

### Les exigences :

- Éclairage lumineux des pièces

- Luminaires de la classe d'efficacité A de l'UE
- Luminaires avec régulateur de puissance électronique
- Réflecteurs de lampes optimaux avec une grande proportion de lumière directe
- Contrôleurs de la lumière du jour (dans les locaux avec lumière naturelle)
- Détecteurs de présence (dans les locaux sans lumière naturelle)

Pour être conforme aux standards Minergie, les locaux ne doivent pas tous être obligatoirement équipés des meilleurs luminaires et commandes d'éclairage. La déviation de la valeur cible SIA 380/4 permet de renoncer aux commandes d'éclairage dans les locaux de type petits entrepôts, bureaux de direction, halls d'accueil, etc.

### Presque aucune restriction

Minergie ne limite que très peu les possibilités de structuration d'un éclairage. Les solutions pour lesquelles les lampes sont montées derrière des plinthes ou des panneaux, ou bien comportant beaucoup de sources lumineuses dif-

férentes ne sont pas possibles dans le cadre du standard. Les lampes équipées d'ampoules classiques ou halogènes ne sont pas, en général, conformes aux standards. De tels effets de lumière peuvent cependant être acceptés s'ils restent limités à une partie du bâtiment et si les autres installations d'éclairage fonctionnent de manière optimale au niveau énergétique. Grâce aux mécanismes de compensation, des processus inefficaces peuvent être équilibrés.

### Une température inférieure

Les éclairages modernes, combinés à des capteurs de présence, permettent une consommation énergétique totale environ cinq fois inférieure aux standards antérieurs. Lorsque la contrainte thermique intérieure peut être abaissée, au niveau de l'éclairage, de 15 W/m<sup>2</sup> à 3 W/m<sup>2</sup>, on obtient une réduction notable de la température des locaux en été, un avantage accessoire agréable. Ceci peut signifier, dans un immeuble de bureaux courant, une température inférieure de 2° C en moyenne.

### Source :

[www.minergie.ch](http://www.minergie.ch), [www.sia.ch](http://www.sia.ch)

Photographie : Günther Lazina, A-Bregenz